# Déclaration de FO sur la remise en cause de la compétitivité des sites de production français et plus particulièrement des sites de production parisiens (lors du CSE extra : rapport d'expertise du projet de révision du schéma industriel de l'IUP FAN)

Gennevilliers, le 28 novembre 2019,

En plénière de comité de groupe SAFRAN, l'équipe FO a interpelé la direction générale et le PDG du groupe SAFRAN sur la problématique de la compétitivité industrielle des sites de production français et plus particulièrement des sites de production parisiens.

Cette déclaration fait suite au projet IKS des Bords d'attaque du Leap.

A la logique de délester les productions dès lors qu'un écart de +20% est constaté entre les productions low-cost et la production interne, FO a proposé de mutualiser les frais de structures et de charger les sites français au maximum de leurs capacités.

En effet, les sites bas coût sont supportés par les sites français de production en termes d'engineering, assurance qualité, supply chain etc.

Tous les coûts de propriété intellectuelle :

- Recherche, bureau d'étude et bureau méthode
- Support technologique (formation du personnel, amélioration des gammes)
- Expertise de pièces de fournisseurs partenaires. Exemple : en Forge pour les disques Leap forgés par OTTO FUCHS suite à la crise qualité.
- Support management

ainsi que la logistique sont portés par Safran Aircraft Engines ILE DE FRANCE pour la réalisation des sites industriels sous-traitant français ou offshore.

**FO** demande donc que la répartition des coûts de ces prestations ne soit pas uniquement imputé à nos sites Safran Aircraft Engines FRANCE.

Pour diminuer cette stratégie des 20%, il est nécessaire aussi d'améliorer le coût des taux horaires des sites français. Il existe d'autres solutions que la modération salariale ou la diminution des masses salariales pour réussir ensemble ce projet de réduction des coûts !

**La direction compte-t-elle entraîner le site de Gennevilliers dans une spirale mortifère pour l'emploi et la pérennité du site ? Ou est-t-elle prête à prendre le pari d'une augmentation de la charge et donc des richesses au niveau de l'établissement pour diminuer les coûts comme le prévoit l'expertise ?**

Il est essentiel que tous les acteurs décident d'aller dans le même sens pour rapatrier de la charge afin de baisser le coût horaire des unités de production.

Quand on parle d'acteur, il s'agit bien sûr du PDG Safran, du Directeur Safran Aircraft Engines mais aussi des directeurs industriels, des Directeurs des CEI et de nos Directeurs d'établissement.

Pour exemple, le site du Creusot a réussi ce challenge en réintégrant de la charge et en validant un projet industriel ambitieux, générateur d'emplois + 15%  et de performances +25% alors que le projet initial de la direction était synonyme de délestage massif du programme LEAP en Chine….

Les recommandations faites par le cabinet d'expertise suite à la demande du CE de l'époque ont été retenues par la direction locale et ont permis cette réussite au Creusot.

**Suite au projet de révision du schéma industriel de l'IUP FAN de Gennevilliers et aux recommandations de l'expertise, êtes-vous prêt, M. Le Directeur, à tout faire pour rapatrier de la charge pour IKS et être notre porte-parole auprès de SAFRAN pour répartir les frais de propriété intellectuelle sur les filiales et les sites low-cost ?**